

Déclaration du Groupe des États ACP sur la décision de la Cour suprême relative à la pétition pour un nouveau scrutin présidentiel au Kenya

Déclaration du Groupe des États ACP sur la décision de la Cour suprême relative à la pétition pour un nouveau scrutin présidentiel au Kenya



Bruxelles, 20 Novembre 2017/ACP: Le processus judiciaire qui vient de s'achever au Kenya et la décision prise aujourd'hui par la Cour suprême marquent un moment fort pour le pays. Cette évolution majeure confirme dans une large mesure la maturité démocratique du Kenya et le bon fonctionnement de ses institutions démocratiques.

Le Groupe des États ACP félicite une fois de plus le peuple et le gouvernement kényans pour leur confiance dans les instances dirigeantes et les institutions démocratiques, ainsi que pour leur attachement renouvelé à la Constitution et à l'État de droit, pour lesquels le Kenya est devenu un modèle d'inspiration.

Le Groupe des États ACP félicite également S.E.M. le Président Uhuru Kenyatta pour avoir accepté la précédente décision de la Cour suprême et pour avoir pris part au scrutin du 26 octobre 2017. Il lui adresse en outre ses félicitations pour sa victoire, et s'engage à appuyer le gouvernement kényan dans les efforts qu'il déploie pour faire avancer le pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Bureau de presse ACP
Ave. Georges Henri 451
1200 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 2 7430617
Email: press@ACP.int ^[1] ou latu@ACP.int

Tags: [Communiqués de presse](#) ^[2]

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/declaration-du-groupe-des-etats-acp-sur-la-decision-de-la-cour-supreme-relative-la-petition->

Liens:

[1] <mailto:press@ACP.int>

[2] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/communiqués-de-presse>